



Décision 2023 -69

**MARCHE DE TRAVAUX : DEMENAGEMENT DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS » DANS LES
LOCAUX DE L'ANCIENNE PERCEPTION – 9 LOTS**

AVENANT N°1 AU LOT N°1 : GROS-ŒUVRE ETENDU

Le Maire,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique (CCP),

Vu la délibération portant délégation de missions complémentaires du Conseil Municipal au Maire en date du 2 juin 2020,

Considérant que par décision n°2023-15 en date du 31 mars 2023, la Ville d'Auchel a attribué et signé un marché de travaux ayant pour objet le déménagement de la structure multi-accueil « Les P'tits » dans les locaux de l'ancienne perception :

- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **198 000 €HT** avec la société **TRIONE CONSTRUCTION** située rue du Général de Mitry à HOUDAIN (62150) pour le **lot n°1 : GROS-ŒUVRE ETENDU**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **57 113 €HT** avec la société **NORD CONCEPT BATIMENT** située 47 rue de Marquillies à LA BASSEE (59480) pour le **lot n°2 : ETANCHEITE – COUVERTURE – BARDAGE**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **114 691 €HT** avec la société **CONSTRU** située 541 rue d'Anhiers à DOUAI (59500) pour le **lot n°3 : MENUISERIES EXTERIEURES**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **55 139,35 €HT** avec la société **E.G.B.A.** située 22 rue de Denain à MARLES LES MINES (62540) pour le **lot n°4 : PLATRERIE**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **40 889,97 €HT** avec la **Société Nouvelle HUNET** située 2 rue du Général de Gaulle à ALLOUAGNE (62157) pour le **lot n°5 : MENUISERIES INTERIEURES**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **141 220,29 €HT** avec la société **MAINTENANCE GENIE CLIMATIQUE** située Rue du Plouviez – Zone Industrielle – à TEMPLEMARS (59175) pour le **lot n°7 : CHAUFFAGE/VENTILATION/CLIMATISATION/PLOMBERIE**,
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **46 911,60 €HT** avec la société **VERRIER ENERGIE** située 505 rue des Reptins – ZI de Ruitz – à RUITZ (62620) pour le **lot n°8 : ELECTRICITE CFO/cfa**,

Considérant la relance d'une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.21231 1° du code de la commande publique, pour les lots 6 et 9 déclarés sans suite au motif d'infructuosité, en l'absence de candidature et d'offre,

Considérant que par décision n°2023-18 du 06 avril 2023, la Ville d'Auchel a attribué et signé ces deux lots aux entreprises suivantes :

- **lot n°6** : la société **LES PEINTURES DU NORD** située 4 rue de Grives – PA les Oiseaux à LENS (62300) pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **75 735,51 €HT**,

- **lot n°9** : la société **S.T.P. SERVICES** située rue de la Gare – Parc entreprises Brunehaut à CALONNE RICOUART (62470) pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **71 511,00 €HT**,

Considérant que pendant l'exécution du marché, des travaux de modification de branchement et de réfection de la distribution ENEDIS (pose d'un nouveau coffret ENEDIS en façade avec passage de fourreaux pour mise en conformité de l'ancienne installation) sont apparus nécessaires pour le lot n°1 : GROS-ŒUVRE ETENDU, pour un montant global en plus-value s'élevant à **1 526.60 €HT**,

Considérant en conséquence que le montant du marché fixé initialement à **198 000 €HT** pour le lot n°1 est augmenté de **1 526.60 €HT**, le portant à **199 526.60 €HT** et représentant une augmentation arrondie à 0.80 % par rapport au montant du marché initial,

Décide de signer dans le cadre du marché de travaux relatif au déménagement de la structure multi-accueil « Les P'tits » dans les locaux de l'ancienne perception à Auchel pour le lot n°1 : GROS-ŒUVRE ETENDU :

- un **avenant n°1** avec la société **TRIONE** située **Rue du Général de Mitry** à **HOUDAIN (62150)** pour un montant de **1 526.60 €HT**, portant le nouveau montant du marché à **199 526.60 €HT** et représentant une augmentation du montant initial du marché de 0.80 %,

Le Maire de la ville d'Auchel et le comptable public assignataire d'Auchel sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Auchel, le 23/11/2023